

[Infographie Evolution des coûts des énergies de chauffage](#) - 23 octobre 2023

Coût des énergies : quel est le chauffage le plus économique ?

Alors que la facture de chauffage représente déjà une part importante dans les dépenses des ménages, la hausse des prix de l'énergie complique encore la situation. Les effets d'annonce se multiplient et entre impact écologique et tarifs des différentes énergies, les informations peuvent quelquefois sembler contradictoires ou opaques.

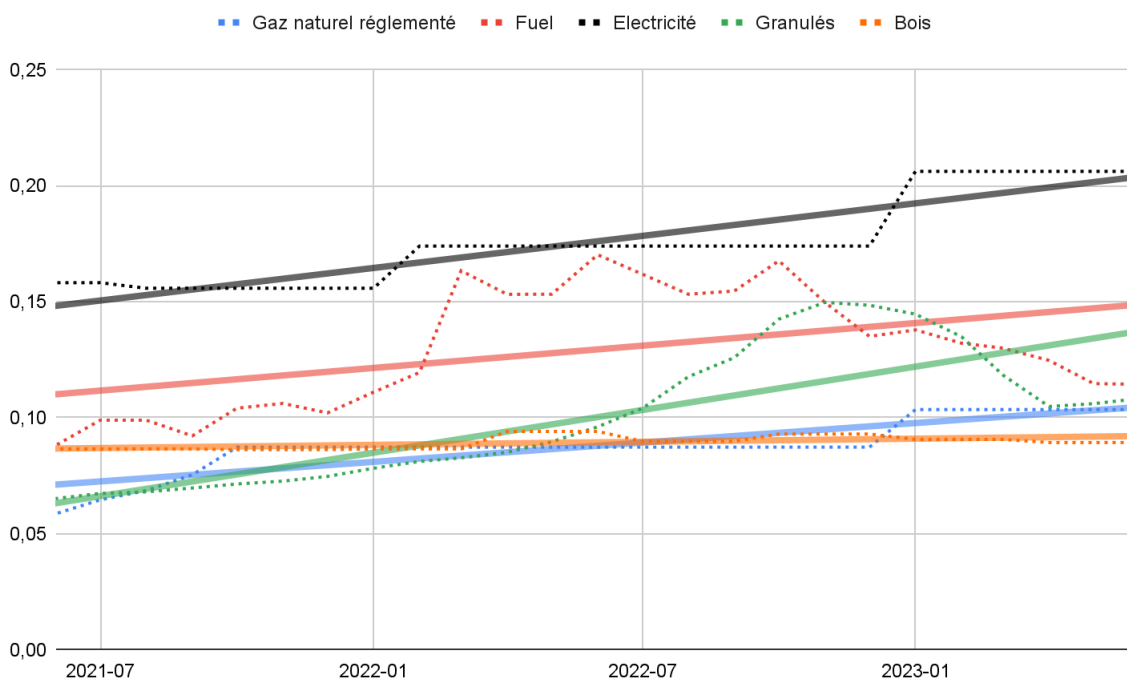
Quelques points pour y voir plus clair et faire un choix pérenne.

Des prix énergétiques impactés par le contexte international

Si la guerre en Ukraine a eu un impact très important sur le prix des énergies, en France comme dans bien d'autres régions du globe, les énergies fossiles ont été les plus impactées par cet événement dramatique avec des échanges internationaux révolutionnés.

De leur côté, les bûches et les granulés de bois, [énergies locales](#), et donc moins sensibles aux crises internationales, ont été davantage épargnées par la situation. Leurs tarifs dépendent en grande partie de sa région d'origine, de la main-d'œuvre nécessaire pour satisfaire la demande, et ce même si de l'électricité et du carburant sont utilisés dans le cadre de leur production et acheminement.

Evolution des prix de différentes sources d'énergie sur deux ans (en Euros TTC, juin 2021 à juin 2023), et moyennes mobiles sur la période



Premier constat : Certes, les tarifs du **chauffage au bois** affichent une hausse, mais dans une proportion moindre que les autres énergies. Cette hausse se fait surtout sur la base d'une évolution lente et plus régulière que les autres sources d'énergie.

Le tarif des **granulés** a connu une forte hausse sur l'hiver 2022-2023 suite à une demande excédant l'offre. Depuis, les tarifs ont diminué et sont revenus à un niveau plus cohérent, correspondant à une légère hausse régulière.

Le **fuel** a connu comme tous les combustibles fossiles une hausse suite au conflit ukrainien, mais de la même manière que les granulés son niveau de prix est revenu à un niveau correspondant à une hausse plus "normale".

Le tarif réglementé du **gaz**, a permis au consommateur d'éviter une très forte hausse. Il a connu une légère hausse par paliers jusqu'en juillet 2023, date à laquelle le tarif réglementé a été abandonné. Son avenir reste incertain.

L'électricité continue sa hausse de prix structurelle, dans le sens où son niveau de prix est déjà promis à une voire plusieurs hausses en 2024.

Qu'en est-il du rendement des équipements de chauffage ?

Si le coût de la matière première est régulièrement le critère mis en avant, il ne s'agit pas du seul élément à prendre en considération : l'équipement a également une importance, non négligeable, en termes de rendement énergétique.

Le rendement, pour simplifier, est le rapport entre l'énergie générée par l'appareil et l'énergie qu'il consomme.

Si pour le chauffage au bois il n'est pas possible d'atteindre un rendement de 100 %, [les performances ne cessent de croître](#).

Les modèles de poêles à bois labellisés Flamme Verte 7 étoiles dépassent les 75 % de rendement, et ceux à granulés la barre des 87 %. A noter que les chiffres communiqués pour le gaz et le fuel sont communiqués avec une estimation de rendement de 100% mais il peut varier entre 80 et 110% pour une chaudière gaz (chaudière classique ou condensation).

Tous les poêles HASE répondent d'ailleurs à de telles exigences, et les dépassent avec ses [poêles à bois](#) dépassant tous les 80% de rendement.

Dès lors, la différence de rendement entre le bois et d'autres solutions se réduit de plus en plus, choisir le chauffage au bois permet de faire des économies en comparaison avec les autres solutions disponibles.

Quel est le chauffage le plus économique en 2023 ?

Juin 2023 : **Le chauffage au bois affiche toujours des tarifs compétitifs**, comme depuis de nombreuses années, et surtout il s'agit de la source d'énergie dont le prix progresse le moins vite, et de la façon la moins irrégulière, même si des variations saisonnières existent.

Pour exemple, le **bois bûche** est accessible en dessous de 9 centimes d'euros par kilowattheure (kWh). Les granulés de bois sont eux proposés aux alentours de 11 centimes d'euros par kWh en règle générale.

Si des disparités peuvent être présentes entre les différentes régions, les prix du bois bûches ou granulés restent très inférieurs au **prix de l'électricité** qui dépasse désormais les 20 centimes d'euros par kWh.

Quant au prix du fioul, celui-ci dépasse désormais les 10 centimes d'euros par kWh, tout comme le gaz naturel, et affiche là aussi une **hausse permanente**.

Il est également à considérer que si les **augmentations de certaines énergies peuvent sembler modérées**, elles sont le fruit des dispositifs mis en place par le gouvernement, tels que le bouclier tarifaire, pour contenir l'inflation énergétique et réduire son impact sur les particuliers : il permet de maintenir les tarifs artificiellement bas.

Toutefois, **ces dispositifs sont temporaires**, le tarif réglementé du gaz a été arrêté au 1er Juillet 2023, et les tarifs réglementés de l'électricité ont déjà été levés pour une partie des professionnels en 2021. Ils concernent toujours les particuliers, mais avec déjà une hausse de 10% en août 2023 et un avenir incertain.

Des aides offertes pour réduire la mise de départ

Quant au prix de l'équipement, il correspond à un investissement de départ.

La notion de rentabilité s'inscrit davantage dans le long terme, en prenant en compte l'évolution prévisible des sources d'énergie. Mais ... il est difficile de faire des prévisions à moyen et long terme. Cependant l'avenir des

énergies fossiles est désormais compté, et les prix de l'électricité déjà élevés ne semblent promis qu'à la hausse, la seule question est : de quelle ampleur ?

Par ailleurs, concernant le prix de l'équipement et de l'installation, celui-ci peut être réduit grâce aux aides accordées notamment pour le chauffage au bois. Des primes sont disponibles à l'aide du dispositif **MaPrimeRénov'**, et il est possible sous conditions de bénéficier d'un **taux de TVA réduit à 5,5 %**.

À cela s'ajoutent les primes énergie ainsi que l'accès à **l'éco-prêt à taux zéro** pour financer l'acquisition de l'équipement en lien avec d'autres travaux de rénovation énergétique.

Détails des prix mesurés par énergie / sources :

- Bois : bûches sur palette 33-40cm qualité H1, le stère € TTC 20% d'humidité, non livré, source CEEB
- Granulés : prix à la tonne en sac TTC, non livré, source CEEB
- Fuel : prix TTC FOD_C1, non livré, statistiques officielles
- Electricité : tarif bleu réglementé, 6 kV, hors abonnement
- Gaz : tarif réglementé, tarif B1, zone 1, hors abonnement

[Lien direct vers l'infographie.](#)

CONTACTS PRESSE

Hase France

Bénédicte Vetter

Responsable Communication & évènements

Portable	06 24 26 39 18
Email	b.vetter@hase.fr
Adresse	3 rue du Sommerberg, 67750 Scherwiller
Tél	03 89 21 57 70

BuzzPress

Gildas Piquet-Friboulet

Portable	06 19 93 58 32
Email	gildas@buzzpress.fr

www.hase.fr